



HAL
open science

Compte-rendu. Robert Castel, Nicolas Duvoux, L'avenir de la solidarité

Benoit Giry

► To cite this version:

Benoit Giry. Compte-rendu. Robert Castel, Nicolas Duvoux, L'avenir de la solidarité. Nouvelle Revue du travail, 2013, 3, pp.[en ligne]. <10.4000/nrt.1394>. <halshs-05044238>

HAL Id: halshs-05044238

<https://shs.hal.science/halshs-05044238v1>

Submitted on 23 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Robert Castel, Nicolas Duvoux, *L'avenir de la solidarité*

Paris, PUF, 2013, 103 p.

Benoit Giry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/nrt/1394>

DOI : 10.4000/nrt.1394

ISSN : 2263-8989

Éditeur

Nouvelle revue du travail

Ce document vous est fourni par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Benoit Giry, « Robert Castel, Nicolas Duvoux, *L'avenir de la solidarité* », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 3 | 2013, mis en ligne le 30 octobre 2013, consulté le 23 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1394> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.1394>

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Robert Castel, Nicolas Duvoux, *L'avenir de la solidarité*

Paris, PUF, 2013, 103 p.

Benoit Giry

RÉFÉRENCE

Robert Castel, Nicolas Duvoux, *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, 2013, 103 p.

- 1 « Aujourd'hui, le mot de solidarité paraît, à chaque instant, dans les discours et dans les écrits politiques¹ ». « L'aujourd'hui » de Léon Bourgeois (1896, la III^e République), constatait l'usage florissant d'un mot nouveau. Il préfigurait une ère de débat et de réformes sociales et devait traduire, même anglicisé (*workfare/welfare*) ou dissous dans un sigle (RSA), un enjeu politique toujours vivace après plus d'un siècle.
- 2 C'est à ceci que l'on songe en ouvrant cet ouvrage coordonné par Nicolas Duvoux. Les cinq contributions du livre, introduites par Robert Castel, ont en commun de traiter, si ce n'est de la réforme de juin 2009 généralisant le « Revenu de solidarité active » (RSA), à tout le moins de « l'esprit » de la réforme : Serge Paugam interroge les représentations sociales de la pauvreté dont il résulte ; Jean-Claude Barbier retrouve, dans une analyse comparatiste, les origines, les usages politiques et les premiers effets de la « logique d'activation » dont il participe ; Hélène Périvier s'emploie à en comprendre la mécanique économique et à envisager ses effets sociaux ; Nicolas Duvoux appréhende les adaptations sociales auxquelles peut conduire l'introduction d'un nouveau dispositif de solidarité ; Jacques Rodriguez propose de le remettre dans une perspective historique, à l'aune de « l'expérience » et du traitement littéraire de l'épisode « Speenhamland ». À partir d'un matériau statistique², historique et de la littérature grise³, le livre dresse un bref panorama des interrogations soulevées par le RSA avec le souci permanent de les intégrer à des problématiques existantes. Il prend la forme de contributions courtes et parfois programmatiques souhaitant alimenter le

débat plutôt que le clore avec, en trame commune, la question permanente de la « société salariale » fondée sur le couple bismarckien travail/protection.

- 3 La solidarité, celle qui « relève de la citoyenneté, c'est-à-dire des valeurs d'égalité entre les membres d'une même communauté politique » (p. 23), c'est aussi ce qui, dans une société salariale, unit les actifs occupés et les autres, le salariat et ses marges, ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas. Relancée dans le débat politique contemporain à l'occasion de l'instauration du RSA, la « solidarité » en tant que valeur politique soulève la question des dispositifs instaurés en son nom à des époques où les contextes politique, budgétaire, économique et social étaient différents⁴ ; autant de dispositifs composant le « modèle social français » qui règlent, aujourd'hui encore, les relations entre les membres de la société salariale. Partant du postulat de la nécessité d'un *aggiornamento* du « Revenu minimum d'insertion » (RMI, institué le 1^{er} décembre 1988 et reconduit en 1992), la réforme pose donc, en des termes d'ailleurs faiblement renouvelés⁵, une question déjà ancienne : quel traitement institutionnel doit-on réserver aux « pauvres », au sens de Simmel⁶, c'est-à-dire aux individus liés au reste de la société par une relation d'assistance ?
- 4 Le RSA a, comme le rappelle Hélène Périvier (p. 70), le triple objectif d'« inciter à l'activité professionnelle », de « faciliter une insertion durable dans l'emploi » et de « lutter contre la pauvreté ». Soutenue par une conception somme toute néo-classique du chômage, la réforme part du principe que l'État social, parce qu'il permet aux individus valides de (sur)vivre sans recours au travail, incite aux situations d'oisiveté. L'Etat Social est, par voie de conséquence, responsable de la pauvreté et de ses propres déficits. Afin d'enrayer ce cercle vicieux, ce cycle budgétaire et social néfaste, le RSA propose d'instaurer, *mutatis mutandis*, ce qu'il est convenu d'appeler depuis le *Poor Law Amendment Act* de 1834 un principe de « *less eligibility* » : il importe que l'individu en mesure de travailler, mais qui ne travaille pas vive dans de moins bonnes conditions que celui qui travaille, ce dernier fût-il le plus mal payé des actifs occupés⁷. Il se propose ainsi de remplacer le RMI en complétant les revenus des bénéficiaires des minima sociaux reprenant un travail (RSA Activité) et de laisser inchangé celui des bénéficiaires sans emploi (RSA Socle). À ce titre, il participe de ce que Jean-Claude Barbier nomme des politiques « d'activation⁸ », c'est-à-dire des formes d'incitation au travail. Dans le domaine des politiques sociales, la logique d'activation consiste donc en une articulation des minima sociaux à l'emploi, ces politiques passant, selon la terminologie de Robert Castel, d'une logique de « l'inconditionnalité » à une « logique de la contrepartie » (p. 5). Cette reconfiguration politique ne porte pas uniquement sur l'assistance. Dans les pays d'Europe où elle est conduite, elle procède d'une restructuration de la protection sociale dans son ensemble.
- 5 C'est dans ce cadre, dressé notamment par la précieuse introduction de Robert Castel, que se formulent les interrogations ouvertes par les auteurs de l'ouvrage. Hélène Périvier souligne les raisonnements fallacieux, tant du point de vue économique que sociologique, sur lesquels se fonde le RSA : dans sa volonté d'inciter au travail, le RSA oublie que, plus que d'un hypothétique arbitrage entre travail et loisir, le retour au travail dépend de l'existence d'emplois éventuels et des conditions de vie des individus. Ce faisant, le RSA élude la question du manque d'emplois et ignore les conditions sociologiques et matérielles d'existence de sa « population cible ». La tendance est pourtant à « l'activation ». Jean-Claude Barbier montre les différents avatars politiques auxquels la logique a pu donner lieu, en Europe notamment. Ces politiques, loin de

constituer un tout homogène, participent néanmoins d'une même logique et commencent à déployer leurs effets que Jean-Claude Barbier analyse et invite à étudier plus avant. Jacques Rodriguez, revenant sur le « droit de vivre⁹ » accordé par les magistrats de Speenhamland le 6 mai 1795 aux pauvres du comté de Berkshire avant de s'étendre à une grande partie du Royaume-Uni puis sur sa remise en cause par la *New Poor Law* de 1834, démontre par l'exemple que ces revirements dans les politiques sociales ont déjà une longue histoire. L'auteur souligne d'ailleurs les divers usages politiques et scientifiques qui ont été faits de l'épisode historique de 1795. Speenhamland créa un précédent. Au point d'en faire, après plus de 200 ans, le lieu littéraire et symbolique de l'affrontement des diverses conceptions de la solidarité achoppant toutes sur l'impossibilité de lui donner une signification unique, entre sa condamnation unanime au XIX^e et sa réhabilitation tardive. Ces revirements ne sont pas uniquement le fait des penseurs et des hommes politiques de chaque époque, mais correspondent à des variations dans les représentations sociales communes de la pauvreté, de ses causes et de ses conséquences, dont Serge Paugam, à la suite de ses propres travaux, relève le caractère cyclique et géographiquement variable. Quant à Nicolas Duvoux, en s'appuyant sur les travaux de Nicolas Roinsard portant sur les effets sociaux du RMI à la Réunion, il montre comment l'introduction du dispositif de solidarité a transformé, sans les remplacer, les modes alternatifs et privés de solidarité de l'île. Il souligne ainsi, en creux, la portée parfois inattendue des changements dans les dispositifs de solidarité par les ajustements sociaux, au sens large du terme, auxquels ces changements donnent lieu.

- 6 On pourrait relever quelques axes restés hors champ¹⁰. Les études empiriques viendront sur le RSA qui, ainsi que le rappelle Robert Castel dans son introduction, n'a pas encore fini de déployer tous ses effets. Elles pourront avantageusement s'appuyer sur *L'avenir de la solidarité*. L'ouvrage permet en effet d'entrer par une porte séduisante, parce que documentée, intelligente et ouverte par des spécialistes de la question, dans les interrogations actuelles sur l'avenir d'une valeur politique et des supports soutenant les individus et la société salariale dans son ensemble. Et tous de nous rappeler que, ainsi que le disait un grand sociologue qu'il convient aujourd'hui d'honorer, « l'individu ne tient pas debout tout seul...¹¹ ».

NOTES

1. Léon Bourgeois, *Solidarité*, Paris, A. Colin, 1896, p. 6.

2. Serge Paugam exploite les enquêtes européennes « Eurobaromètres » sur la perception de la pauvreté, Hélène Périer et Jean-Claude Barbier utilisent des sources diverses issues de l'ONPES, l'INSEE ou de la DREES.

3. Exploités par Jacques Rodriguez et Nicolas Duvoux, dans deux registres différents.

4. Ce point est néanmoins à nuancer, au moins pour ce qui relève du contexte économique : un indicateur fondamental en la matière, le taux d'emploi, n'a que peu varié entre 1989 date d'instauration du RMI et 2009, date de sa remise en cause par la réforme du RSA. Il avait par contre perdu entre 4 et 5 points entre 1975, fin des Trente Glorieuses, période de construction du

« modèle social français », et 1985. Dans son introduction, Robert Castel fait appel à une logique, plus sociologique, d'individualisation pour expliquer la contestation contemporaine du modèle français de protection sociale.

5. Selon la formule parlante de Bronislaw Geremek, le traitement institutionnel de la question de la pauvreté en Europe a historiquement oscillé entre « la potence et la pitié ». Même si par la suite, ces deux notions ont pu devenir métaphoriques, les politiques sociales se sont toujours déployées dans un espace symbolique borné par ces deux pôles. Bronislaw Geremek, *La potence et la pitié. L'Europe et les pauvres, du Moyen Age à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987.

6. Georg Simmel, *Les pauvres*, Paris, PUF, 1998 (pour l'édition française), 1907 (pour l'originale).

7. Il ne s'agit pas, néanmoins, d'une application aussi stricte du principe que celle que prévoyait la *New Poor Law* de 1834 (à savoir, un enfermement dans les *workhouses*).

8. L'expression permet de « rassembler pour les décrire la variété des politiques menées en Europe » (p. 48). Selon Jean-Claude Barbier, la notion de *workfare*, elle, est à réserver aux réformes américaines de Richard Nixon puis de Bill Clinton.

9. Selon la formule de Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (pour la traduction française), 1944 (pour l'édition originale).

10. Il manque peut-être au panorama une analyse des conditions proprement politiques de l'instauration du RSA, par exemple.

11. « De la psychiatrie à la société salariale : une socio-histoire du présent ». Entretien avec Robert Castel. Revue *Mouvements*, *Pensées critiques. Dix itinéraires de la revue Mouvements 1998-2008*, Paris, La Découverte, 2009.

AUTEURS

BENOIT GIRY

Centre Émile Durkheim, Université Bordeaux Segalen